

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Sénatoriales : le contentieux électoral pendant à la Cour constitutionnelle

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

PLUS de dix jours après le second tour des élections sénatoriales, le contentieux électoral est toujours pendant à la Cour constitutionnelle. Laquelle, au regard des textes en vigueur, dispose d'un délai maximum de deux mois à compter de l'enregistrement des requêtes en annulation au greffe, pour rendre sa décision.

Mais, tout laisse à penser que la haute juridiction devrait se prononcer plus tôt, dans la mesure où le nouveau bureau du Sénat est censé être mis en place avant

la prochaine session parlementaire, fixée au premier jour ouvrable du mois de mars. Ce qui devrait permettre aux sénateurs d'entamer la cinquième législature en étant au complet.

L'on imagine mal, en effet, que la prochaine session parlementaire se tienne sans que la Cour constitutionnelle n'ait vidé le contentieux électoral. Ce, d'autant plus que celui-ci ne concerne que trois circonscriptions électorales. Les sièges uniques du département de l'Ogoulou et la commune de Mimongo, du département de la Zadié et la commune de Mékambo et du département du Ntem et la commune de Bitam.

Avec ceci que la haute juridiction "proclame les résultats des élections (...) des sénateurs à l'issue du contentieux électoral dont elle serait saisie".

Dans tous les cas, la décision au siège de Bitam est particulièrement attendue. D'autant que, dans cette localité, la proclamation des résultats par le Centre gabonais des élections (CGE) avait donné lieu à un débat passionné, sur fond d'interprétation divergente de la notion de "majorité absolue".

Comme quoi, cette décision devrait fixer les uns et les autres tout en ayant une portée doctrinale.



Photo : GASTON NGOUBILI/L'Union

Les juges constitutionnels devraient se prononcer dans les jours à venir.

Les Mamboundouistes exigent les conclusions de l'enquête parlementaire sur la gestion du Covid-19

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

RÉUNIS récemment dans le cadre de leurs activités politiques ordinaires, les membres du courant de l'Union du peuple gabonais, (UPG), dénommé les Mamboundouistes, ont décortiqué l'actualité de l'heure. L'actuelle pandémie mondiale a occupé une place prépondérante dans les échanges des "héritiers" de feu Pierre Mamboundou. Guy Constant Titus Koumba, président des Mamboundouistes, et les siens ont exhorté le gouvernement à accentuer la riposte contre le Covid-19.

Occasion pour eux de s'interroger sur les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire, sollicitée par l'ancien Premier ministre, Julien Nkoghe-Bekale, lors de son interpellation à l'Assemblée nationale, le 7 mai 2020. Laquelle Commission ayant obtenu le blanc-seing des députés, avait eu pour mission de contrôler et d'évaluer la gestion de la crise sanitaire. Ob-



Photo: DRI/L'Union

Les Mamboundouistes réclament les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire.

jectif: faire toute la lumière sur la destination des fonds alloués par le président de la République et le Fonds de solidarité Covid, composé de legs et autre dons. Cette Commission pilotée par le député du deuxième siège de la Basse-Banio, Angélique Ngoma, a donc sillonné le pays pour des besoins d'enquête. Seul hic à ce jour les conclusions ne sont toujours pas divulguées. Même si durant la dernière clôture parlementaire, le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, avait annoncé la transmission du rapport de la Commission d'enquête parle-

mentaire sur la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 au président de la République et à son Premier ministre.

D'où l'interrogation des Mamboundouistes: " (...) La Commission d'enquête parlementaire dans son rapport dénonce-t-elle un manque d'anticipation et une gestion chaotique de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 au point de ne pas le rendre public?". Avant d'ajouter: "Les Mamboundouistes exigent du gouvernement, la publication des conclusions du rapport d'enquête parlementaire afin que nul n'en ignore".

Le RPM promet sa vision dans le Septentrion



Photo: DR

La délégation du RPM à son arrivée dans une localité du Septentrion.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

À la tête d'une importante délégation, le président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Alexandre Barro-Chambrier (ABC), a séjourné deux semaines durant dans la province du Woleu-Ntem. Au cours desquelles il a visité tour à tour, les départements de l'Okano (Mitzic), Ntem (Bitam), Haut-Ntem (Minvoul), Woleu (Oyem) et Haut-Como (Medouneu). But de cette visite: "Mieux faire connaître le parti, rencontrer et échanger à bâtons rompus avec les populations, être à leur écoute et remobiliser ses troupes", a-t-il précisé lors de sa conférence de presse à Oyem. Partout où il est passé, le président du RPM et les siens ont fustigé, comme à leur habitude, la gestion du pays depuis quelque temps. Selon eux, "le Gabon est malade (...)". Pour l'ancien ministre et député du PDG du 4^e arrondissement de Libreville, il faut reprendre en main

le volet social de la politique de l'État. Non sans prôner l'instauration d'une vraie justice au Gabon, son redressement économique et social, etc. Pour la hiérarchie du RPM, il est temps que l'opposition fasse preuve davantage de conviction et de sincérité, pour mériter la confiance du peuple. Il a d'ailleurs dénoncé les comportements de certains acteurs de ce camp politique, auteurs des "allers et retours" et incapables de respecter leur positionnement.

Pour Barro Chambrier, la démarche du RPM vise à "susciter une nouvelle espérance et redonner confiance aux Gabonais". La gestion de la pandémie de Covid-19 et la prochaine élection présidentielle dans notre pays ont été également abordées.

Notons que le député du canton Ellelem, Edgard Owono-Ndong, par ailleurs vice-président du RPM, et le secrétaire exécutif dudit parti, Faustin Billie-By-Essone, faisaient partie de la délégation conduite par le président du RPM qui a séjourné dans le Woleu-Ntem.